



Saint-Gérand

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie : 02 97 51 40 09 - mairie.st-gerand@laposte.net
Site internet : www.st-gerand.fr Facebook : Mairie de Saint-Gérand

AOÛT - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2018

SEMI MARATHON LOUDEAC - PONTIVY



Photo Martine Rouxel



Cette première édition dont la course des 10 km prenait son départ dans notre bourg a connu un succès supérieur aux espérances des organisateurs puisque 2658 courageux ont bravé la météo en ce samedi 6 octobre. À peine le temps pour le Maire de donner le signal de départ que des trombes d'eau commençaient à s'abattre sur les 850 coureurs qui, après avoir participé à l'échauffement collectif orchestré par l'association Botox Le Clown, partaient de la place de l'église. Une demie heure plus tard, les premiers étaient déjà arrivés à Pontivy, détrempés mais heureux. Bon nombre d'entre eux, ont déjà pris rendez vous pour la seconde édition des 10 km qui le 5 octobre 2019 partira de Saint Gonnery pour une arrivée à Loudéac. Tous les participants ont salué le cadre qu'offrait ce parcours au fil du canal de Nantes à Brest. Je tiens à remercier vivement les bénévoles qui se sont mobilisés tout au long de cette journée malgré la météo exécrationnelle.

(Magalie Gautier)



photo Ouest France

REUNION DES ASSOCIATIONS

Douze des quatorze associations de la commune se sont réunies, en mairie, autour la commission animations. Après avoir élaborer ensemble le calendrier des manifestations 2019, différents points ont été abordés. Pour la deuxième année, le versement d'une subvention communale est conditionnée au retour du formulaire qui a été distribué durant la réunion. Les associations non présentes peuvent le retirer en mairie et l'y retourner avant le 15 janvier. A l'instar de ce qui a été fait dernièrement de nouvelles sessions de formation aux premiers secours seront organisées en 2019 avec une priorité d'inscriptions donnée aux membres des associations communales.

La salle des associations se dénomme désormais "Salle TI KERFANTO", elle est mise gracieusement à la disposition ponctuelle de toutes les associations qui en font la demande. Pour terminer cette rencontre un diaporama présentant l'avancée des travaux de la salle de sports a été présenté.

(Magalie Gautier)



VIE MUNICIPALE

LES TRAVAUX



enrobé dans les allées du cimetière réalisé par l'entreprise Henrio



Changement du portail par la société Le Sciellour de Pontivy



poursuite des travaux au Faven

REMISE DE MEDAILLES D'HONNEUR GRADE ARGENT

À l'occasion du repas annuel réunissant élus, employés municipaux et membres du CCAS, le 14 septembre, Claude-Albert Le Bris, le maire, a remis la médaille d'argent régionale, départementale et communale, en récompense de leur dévouement au service des collectivités locales à 3 agents travaillant depuis 20 ans pour la commune. Marylène Le Sciellour, à l'accueil de la mairie et à la médiathèque, Marie-Reine Lorillec, à la garderie et au restaurant scolaire, et Laurent Pédro, des services techniques (au côté de son épouse sur la photo), ont été mis à l'honneur.



BENEDICTION DE LA CROIX DE BOLAN

Élus, paroissiens et riverains de la Croix-Bolan se sont réunis le 22 septembre pour assister à la bénédiction par le père Jean-Claude Dréano, du calvaire sur le site rénové par les services techniques de la commune. Daté de 1846, le grand calvaire de granit à fût cylindrique porte quatre petites têtes et une croix sans Christ, posé sur un socle très massif. En 1945, il était situé presque au milieu du carrefour. Plus tard, il a été déplacé dans le jardin de Mme Le Métayer. Il aurait été restauré en 1959 avant de trouver sa place définitive en 1965. Début 2017, la commune a racheté à Alain Mauguain cette parcelle. Il fallait lui offrir une seconde jeunesse et le rendre enfin visible, rappelait le maire, Claude-Albert Le Bris. La célébration s'est achevée par un pot de l'amitié offert par la municipalité.



REPAS DES CLASSES 8

Ils étaient 28 de la classe 8 à se retrouver le 20 octobre. Après avoir déposé une gerbe devant le monument aux morts, ils ont partagé un repas au restaurant La Villa Belle Rive. Naoma, Ilan, Étienne, Nolan et Lorenzo étaient les benjamins du jour, du haut de leurs dix ans, tandis que Nicole Le Norcy en était la doyenne en fêtant ses 80 printemps.



(Photo Le Télégramme)

DECORATIONS FETES DE FIN

D'ANNEE Comme l'an passé, les bénévoles qui œuvrent pour la décoration de la commune sont à la recherche de matériaux : palettes, grande chute de bois pour l'extérieur... ainsi que de boules et de guirlandes. Vous pouvez les déposer à la mairie ou aux services techniques. Vous pouvez me contacter au 06 71 18 19 15
Magalie Gautier

FORMATIONS PREMIERS SECOURS



Une formation PSC1 a été dispensée au personnel communal et aux membres de l'association "Les Botou Koat" par les Sapeurs Pompiers Noyalais. De nouvelles sessions à tarif préférentiel seront programmées en 2019.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 5 octobre 2018

Salle de sports Les travaux avancent bien malgré quelques retards dus à certains imprévus. La livraison étant décalée d'un mois suite aux vacances du mois d'août.

Travaux au Faven Les travaux ont commencé le 02 octobre avec une semaine d'avance. Pendant la durée de ces travaux, la tournée des transports scolaires sera un peu modifiée.

Panneaux photovoltaïques Une étude a été réalisée concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle de sports. Après en avoir délibéré le conseil municipal a décidé de travailler pour l'avenir en réalisant un local au niveau de la salle de sport qui sera susceptible d'accueillir un onduleur ainsi que la tranchée de raccordement jusqu'en limite de propriété. Il s'agit de travaux d'amorce pour d'éventuels panneaux photovoltaïques, le toit étant déjà prévu pour les recevoir. 11 votes pour, 2 votes contre et 2 absentions.

Terrains situés à Bel Air Monsieur le Maire propose de mettre en vente les trois terrains situés à Bel Air.

Deux terrains ont une superficie de 882 m² et le troisième de 894 m². Après en avoir délibéré, le conseil décide de les vendre à 30 € le m². **Mégalis** Il nous faut désormais transmettre les actes de la commande publique relevant de la matière 1 dans la nomenclature des actes par voies électroniques. Pour cela un avenant à la convention avec Mégalis va être signé. **Zone blanche** Le gouvernement vise à généraliser la couverture mobile de qualité pour l'ensemble des français. La préfecture nous demande de lui transmettre les zones à couvrir en 4G en priorité.

Pour la commune la priorité est mise sur les entreprises. **Chaudière de la Mairie** La chaudière de la Mairie arrivant en fin de vie, il faut prévoir son remplacement. Plusieurs devis ont été réalisés. Celui retenu est d'un montant d'environ 5 000 € pour une chaudière à gaz. **Scène de la salle polyvalente**

Le sol de la scène de la salle polyvalente étant très abîmé, il est nécessaire de la changer. Plusieurs devis ont été réalisés ; celui retenu est d'un montant d'environ 2 800 €. **Atelier Morice** L'atelier situé au niveau de la salle de sports étant en très mauvais état extérieur ; il est proposé de le réhabiliter. Le montant de ces travaux s'élève à 34 000 € HT

Travaux au cimetière Les travaux des allées au cimetière ont commencé en début de semaine, ils seront finis avant la Toussaint. Il est prévu le changement du portail mais nous attendons les devis. **Candélabres**

Route de Gueltas Certains candélabres Route de Gueltas ont été vandalisés avant l'été. Ils ont été réparés et sécurisés. La facture s'élève à 5 637.60 € avec une participation de Morbihan Energies à hauteur de 30 %, soit 1 409.40 € laissant à la charge de la commune la somme de 4 228.20 €. **Cessions de terrains à Pontivy**

Communauté La commune a cédé à Pontivy Communauté diverses parcelles de terre à « Lann Kerbrezel » pour une superficie de 7 520 ca. **Acquisition à titre gratuit** Il y a plusieurs années lors de travaux de voirie, la commune a fait une emprise de 20 m² sur le terrain appartenant à M. LE BELGUET. Afin de régulariser cette situation, M. LE BELGUET cède gratuitement cette portion de terrain. **Location local** Une nouvelle entreprise va se créer sur la commune et souhaite s'installer dans le local situé place de l'Eglise. Afin de faciliter son lancement, le loyer de ce local sera de 100 € pendant 6 mois. **Diverses infos : Semi-marathon du 06 octobre**

Départ du 10 km à ST GÉRAND, 900 coureurs sont inscrits 1 856 coureurs se sont inscrits pour le semi-marathon Loudéac-Pontivy. **Travaux de voirie** Les travaux sur la Route de Noyal Pontivy devraient commencer semaine 42. **Rentrée scolaire** La rentrée dans les 2 écoles s'est bien passée. Les effectifs sont stables. Il n'y a pas eu de changement au niveau des enseignants. **ALSH** Le centre de loisirs fonctionne très bien, il a fallu refuser des enfants par manque de places, aussi bien les vacances scolaires que le mercredi. **Commémoration du 11 novembre**

Une exposition est prévue avec les enfants des 2 écoles. **Repas du CCAS** Le repas du CCAS aura lieu le dimanche 11 novembre à la Salle Polyvalente. **Plan de sauvegarde communal** Le plan de sauvegarde communal est quasiment terminé et sera présenté prochainement au conseil.

EN BREF...



changement du sol de la scène de la salle polyvalente par les Ets

Jouet



La salle des sports devrait être opérationnelle au printemps 2019



Le 13 septembre, pour sa dernière participation, Marie Odile Le Provost a souhaité que la réunion des secrétaires de mairie du Morbihan se passe à St Gérard



Il est strictement interdit de brûler à l'air libre vos déchets ménagers ou déchets verts. Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. De plus, les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives. Il est également strictement interdit de les déposer dans les containers à ordures ménagères comme cela est le cas régulièrement sur la commune. Vous devez obligatoirement les déposer en déchetteries ou en faire du compost ou du paillage. Si les règles de tri et de recyclage ne sont pas respectées, le responsable risque une amende forfaitaire de 35 euros (en cas de paiement immédiat ou dans les 45 jours suivants le constat de l'infraction) ou de 75 euros (au-delà de cette limite). De la même manière, si vous jetez vos déchets hors des poubelles sur la voie publique, vous risquez une contravention de 3ème classe, et une

amende forfaitaire de 68 euros (si paiement immédiat ou dans un délai de 45 jours) allant jusqu'à 180 euros en cas de dépassement de ce délai.



Le guichet SNCF de Pontivy est ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

La Boutique Côté Tourisme – 21 quai Presbourg (face à la péniche) à PONTIVY



POINT INFOS HABITAT

Nouveau

Le Point Infos Habitat propose des **conseils neutres, gratuits et indépendants** pour vous aider à réaliser votre projet de rénovation.

- Diagnostic énergétique
- Appui technique pour votre projet
- Analyse des devis
- Aides financières
- Economies d'énergie
- Suivi des consommations

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Contact : 02 97 07 12 97 / info@habitat@pontivy-communaute.bzh
 www.pontivy-communaute.bzh

Déchèteries Horaires d'hiver

du 1^{er} octobre 2018
au 31 mars 2019

BREHAN

Lundi 9h30 à 12h
Mercredi 9h30 à 12h
Samedi 9h30 à 12h /
14h à 17h

CLEGUEREC

Lundi 14h à 17h
Mercredi 9h30 à 12h /
14h à 17h
Samedi 9h30 à 12h /
14h à 17h

GUeltas

Lundi 14h à 17h
Jeudi 9h30 à 12h /
14h à 17h
Samedi 9h30 à 12h /
14h à 17h

KERPONNER, NOYAL PONTIVY

Du Lundi au samedi
9h30 à 12h / 14h à 17h

NOYAL-PONTIVY

Lundi 14h à 17h
Mercredi 14h à 17h
Vendredi 14h à 17h
Samedi 9h30 à 12h /
14h à 17h

PONTIVY

Lundi 14h à 17h
Mercredi 14h à 17h
Samedi 9h30 à 12h / 14h à 17h

REGUINY

Lundi 14h à 17h
Mercredi 14h à 17h
Samedi 9h30 à 12h /
14h à 17h

INFO'PLUI

Réunions publiques
sur l'élaboration du PLUi

Lundi 3 décembre 2018
à 19h30, Salle polyvalente «René Anès»,
SAINT-AIGNAN

Mercredi 5 décembre 2018
à 19h30, Salle «Kaméléon»,
KERGRIST
à 19h30, Palais des Congrès,
PONTIVY

Jeudi 6 décembre 2018
à 19h30, Salle «Ellébore»,
GUeltas
à 19h30, Salle «Les Lutins»,
RADENAC

OUVERTES
A TOUS

Renseignements : www.pontivy-communaute.bzh rubrique INFO'PLUI

VIE ECONOMIQUE

BOULANGERIE Depuis début octobre, la boulangerie a changé de propriétaire. Fort d'une expérience de 25 années, et après avoir tenu pendant 8 ans une boulangerie sur Loudéac, Marcel Bannier a repris le magasin, vous pouvez trouver une de ses spécialités, la baguette tradition « La Festive ». Le distributeur de baguettes est régulièrement approvisionné. Les nouveaux horaires du dépôt de Saint Gérard sont : du lundi au vendredi de 7h15 à 13h15, les samedis et dimanches de 7h30 à 12h30. Fermeture hebdomadaire le jeudi. Pour toutes commandes ou renseignements, en dehors des heures d'ouvertures, vous pouvez joindre la boulangerie de Rohan au 02 97 51 50 79

VIE SCOLAIRE

École des 9 écluses En cette rentrée des classes, stabilité de l'équipe éducative: Mme Aurélie Griffon, Mme Lambotin Sabine, Mme Ferrier Florence, Mme Voidey Amandine, Mr Mathieu Le Moal, nos ATSEM Isabelle Chevanche et Vanessa Michel et notre AVS Jennifer Faysi participent activement et quotidiennement au bien-être et apprentissages de vos enfants. De nouvelles inscriptions et de nouveaux parents ont également été séduits par nos infrastructures et effectifs. Enfin, des projets réalisés dès cette première période avec : Participation aux virades de l'espoir des cycles 3 de la classe d'Aurélie ; Présence d'un pianiste à l'école pour le projet national « Chorale » mis en place du CE1 au CM2 ; Participation au cross des collèges des CM1 et CM2 ; Sortie à la ferme pédagogique « Récréaferme » et pique-nique pour la classe de maternelle et les grandes sections.

L'équipe enseignante

L'arrivée de nouveaux parents à l'école des 9 écluses a permis au bureau de l'Amicale Laïque d'élargir sa composition : Christophe DEKIERE, Président de l'association, Yohann LE GOFF pour le secondar, Vanessa LE GOFF et Helen-mae DELAMARE, trésorières, Isabelle DEKIERE et Sabrina HAMONIC, secrétaires, Stéphane CLERICI et Sarah SELLIER, responsables de communication. Parmi les manifestations prévues prochainement, rappelons le « vide-grenier » le dimanche 18 novembre à la salle polyvalente et « l'arbre de Noël » le vendredi 7 décembre 2018. Cette année, l'amicale finance un projet étonnant : le cirque à l'école, avec son chapiteau et son spectacle ! Un voyage sportif et découverte du patrimoine est également prévu à Guerlédan. *(Le bureau de l'Amicale Laïque)*



(photo Le Télégramme)

École Saint-Joseph L'agrandissement de notre école comportant la classe des élèves de CE1-CE2 ainsi que le bureau de la directrice prend forme. Les nouveaux locaux pourront accueillir les élèves au printemps 2019. Ce nouvel espace favorisera des conditions de vie et de travail très agréables pour les enfants. *(OGE)* Une opération pizza a été faite le vendredi 12 octobre. Un bon bénéfice a été réalisé. Le samedi 24 novembre aura lieu un repas -couscous- sur place mais également à emporter. Le spectacle de Noël des enfants se déroulera le vendredi 14 décembre à 20h. *(APEL)*



Les virades de l'espoir

Les élèves ont participé le lundi 24 septembre aux Virades de l'espoir. Mme Paulic est intervenue afin d'expliquer la maladie. Puis, les enfants ont donné leur souffle en courant tout autour de la cour de l'école. Environ 200 euros ont été récoltés. Merci à tous !

Sortie à Quiberon Notre thème d'année porte sur l'eau. nous sommes allés passer une journée à Quiberon. Les enfants ont visité la fumerie de saumon et l'usine de fabrication des niniches. Puis, les enfants de la maternelle au CP ont découvert la ville de Quiberon par le train touristique et les élèves de CE-CM ont visité l'usine « La Belle-Iloise ».

Arrivée de nos pigeons voyageurs Nous avons accueilli de nouveaux camarades dans notre école. Huit pigeons voyageurs sont arrivés pour le plaisir de nous tous. L'objectif est de correspondre avec les autres écoles de notre réseau. Mais avant, nous devons



les lâcher chaque jour pour qu'ensuite ils reviennent dans leur pigeonier. C'est une expérience incroyable et très riche. Nous remercions le papa d'Apolline et de Salomé pour la construction du beau pigeonier. *L'équipe enseignante*

LE CARRE D'AS Comme chaque année, une partie des recettes a été reversée à des œuvres caritatives. Cette année, la troupe a choisi de soutenir les jeunes Nolann de Pluméliau et Mathis de Naizin, dont la maladie complique lourdement la vie. Le dimanche 16 septembre, lors d'un pique nique à Keroret, en leurs compagnies, un chèque de 500 € a été remis aux 2 associations qui les accompagnent. Un chèque du même montant a également été remis à l'association Vaincre la mucoviscidose lors des Virades de l'espoir à Noyal Pontivy (Guénael Le Corre, Président)



(Photo Le Télégramme)

AGL L'AGL a organisé le samedi 8 septembre 2018 sa seconde fête bavaroise. Les 350 convives ont profité de la soirée en dégustant la traditionnelle choucroute dans une ambiance bavaroise. « Je remercie tous les bénévoles ainsi que les membres du bureau ayant participé à la réussite de cette belle fête. Je remercie aussi particulièrement les bénévoles qui ont travaillé toute la semaine précédente pour la préparation du site (chapiteaux, barnums.....) : Michel, Fernand, Jean Claude, Alain, Michel, Raymond, Michel, Régis, Pascal, Anthony, Eric, Jacques et tous les autres., ainsi que l'équipe en cuisine qui a fait un travail exceptionnel. Et pour finir merci à tous les sponsors. Encore bravo à tous et merci aux nombreux convives. » Le bureau de l'AGL donne rendez vous à tous les bénévoles pour l'assemblée générale le vendredi 30 novembre à 19h30 à la salle polyvalente. (Le Président Thierry Le Brun)



(photo Ouest-France)

PARDON DE ST GERAND Après la célébration suivie du feu de joie près de l'enclos de la fontaine, 200 convives ont pris part au repas servi à la salle polyvalente. Simone, la cuisinière attitrée ayant posé son tablier après de nombreuses éditions à succès, c'est Viviane qui a relevé le défi en préparant un sauté de porc au cidre accompagné de frites maisons bien dorées par Armel et Stéphane. Enfin compte tenu de la participation de convives venus de Pontivy, Locminé, Baud, Plouay, Guémené, Loudéac et Rennes, le comité d'organisation qui pense déjà à l'édition 2019, est en toute simplicité bien content de contribuer au rayonnement de Saint-Gérard (Le Président Jean Le Bihan)



ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Margot MAILLET fille de Romaric et Emmanuelle GARREC, 6 Kermahé, née le 03 juillet 2018

Sidonie RAUSCHER fille de Matthieu et Carine CHARDAIRE, 14 route du canal, née le 10 juillet 2018

Léa NÉNEZ fille de Vincent et Marion LORCY, 5 bis route de Gueltas, née le 6 septembre 2018

Tous nos vœux de bonheur à :

Elvis SEGURA & Sarah SELLIER, 8 Saint Dredeno, qui se sont mariés le 28 juillet 2018

Toutes nos condoléances aux familles de :

Gisèle BERNARD veuve de Pierre Cottier, 24 rue de la promenade. décédée le 23 juillet 2018

Olivier BODIN, 17 rue du Bel Air, décédé le 08 octobre 2018

Marie LE SOURNE, 2 rue du Presbytère décédée le 26 octobre 2018

DATES A RETENIR

11 novembre : Cérémonie commémorative à 11h00 suivi du repas du CCAS

17 novembre : Repas des AFN

18 novembre : Vide grenier organisé par l'Amicale Laïque

24 novembre : Couscous organisé par l'APEL St Joseph

2 décembre : Bal des AFN à Rohan

7 décembre : Arbre de Noël École des 9 écluses

14 décembre : Arbre de Noël École St Joseph

5 janvier : Vœux du Maire

Directeur de la publication : Claude-Albert Le Bris
Adjointe déléguée : Magalie Gautier Tirage 490 exemplaires
Commission Information : Valérie Sablé, Stéphane Plunian, Edith Davenet, Stéphane Le Fur, Viviane Fadel, Yannick Guillaume